



Volontaire territorial en administration (VTA)  
**Poste de Chargé·e de mission Accueil des nouveaux arrivants F/H**

<b>Type de contrat</b> CDD – 24 mois 35h /semaine	<b>Date limite de candidature</b> 20 décembre 2023 Entretien début janvier Poste à pourvoir en février 2024	<b>Localisation</b> Maison du Parc – Rosnay Indre (36) - Centre-Val de Loire
<b>Niveau d'études</b> Bac +3 à minima	<b>Thématique</b> Coordination et animation de la politique d'accueil des nouveaux arrivants	<b>Permis B obligatoire</b> (+véhicule)

### 1. Contexte et territoire

Le Parc naturel régional de la Brenne est né le 22 décembre 1989, d'une forte mobilisation des élus et acteurs locaux pour lutter contre la dévitalisation de leur territoire. Il est né aussi d'une prise de conscience, celle de la richesse et de la fragilité de son patrimoine, et de la nécessaire sauvegarde d'une zone humide d'importance internationale.

Il est situé dans le sud de la région Centre-Val de Loire et constitue le sud-ouest de l'Indre.

Le territoire d'un Parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc. 51 communes ont choisi d'y adhérer lors du renouvellement de sa 2ème charte en 2010. La charte du Parc est validée pour 15 ans et constitue la feuille de route de son action.

Comme tout Parc naturel régional, il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. C'est aussi un territoire de projets avec et pour les habitants, il a pour mission l'expérimentation, l'accueil, l'éducation et l'information sur les enjeux du territoire.

Le territoire fait face à de grands défis démographiques : baisse démographique, vieillissement, tensions de recrutement/transmission, défis migratoires... Aussi, l'accueil de nouvelles populations s'avère vital pour le dynamisme du territoire, et un enjeu majeur de développement territorial et d'attractivité. C'est pourquoi il est important de développer la notoriété du territoire, de séduire par la qualité de vie qu'offre la Brenne, donner envie à ceux qui souhaitent s'installer à la campagne de choisir la Brenne comme nouveau lieu d'ancrage, où vivre, travailler et s'impliquer dans la vie locale.

Partant de ce constat, le Parc a construit des services pour développer l'attractivité du territoire : Initiative Brenne, Maison de l'enfance, Maison de la Rénovation... en parallèle d'autres services portés par les EPCI ou les partenaires.

Depuis début 2022, un groupe de travail territorial, regroupant collectivités locales et acteurs divers, s'est engagé sur la mise en place d'une « politique d'accueil », et la construction d'une démarche participative. Il accompagne la réflexion locale de partages d'expériences, et d'animations régulières (apéritifs, cérémonie d'accueil, journée d'intégration, rallyes...). Les premières actions nécessitent désormais de s'inscrire dans une stratégie d'accueil de nouvelles populations, volontariste, et une organisation collective et coordonnée de l'accompagnement, de la découverte du Parc jusqu'à l'installation sur le territoire et l'ancrage dans la vie locale.

Le/la chargé.e de mission devra accompagner la définition d'une stratégie territoriale d'accueil des nouveaux arrivants, et mettre en œuvre la démarche à l'échelle du territoire du Parc naturel régional de la Brenne, en lien avec le groupe de travail déjà constitué.

## **2. Description des missions**

### **ANIMATION / COORDINATION**

- Animer le Comité de PIlotage
- Favoriser et développer les partenariats, faire du lien entre les acteurs/actions
- Concevoir et animer les outils méthodologiques
- Concevoir et animer les outils d'accueil, notamment ceux travaillés lors des rencontres publiques : réseau d'ambassadeurs, support d'accueil, week-end découverte, formations, événements fédérateurs, etc.
- Animer et décliner la démarche sur l'ensemble du territoire et à toutes les échelles (Parc, Communauté de Communes, Communes)
- Communiquer et diffuser la démarche et les actions, auprès des acteurs et des (potentiels) bénéficiaires
- Mobiliser les financements nécessaires à la démarche

### **ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

- les accompagner dans leur projet d'installation
- les mettre en lien et les orienter vers les bons interlocuteurs

### **DEVELOPPER LA CULTURE DE L'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE**

- Sensibiliser et proposer des formations aux personnes en charge de l'accueil
- Poursuivre l'animation de rencontres publiques pour favoriser la mobilisation des habitants et des élus

### **FAIRE DE LA VEILLE**

- Sur les financements (démarche, actions, pérennisation)
- Sur les acteurs et actions
- Sur les besoins des acteurs et du territoire
- Sur les besoins des nouveaux arrivants

## **3. Profil du candidat**

- Titulaire d'un diplôme Bac +3 à minima
- Formation ou expérience dans le domaine du développement territorial
- Autonome dans la gestion quotidienne du travail
- Capacité à travailler en équipe
- Etre force de proposition
- Savoir organiser et animer des réunions de travail
- Capacité à rédiger
- Connaissance du montage de dossiers de subvention
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B obligatoire (véhicule)

#### **4. Renseignements complémentaires**

- Rémunération : selon expérience
- Supérieurs directs : responsable du pôle « développement local » et chargé de mission Santé
- Autres supérieurs : président, directeurs, présidents des commissions « développement local », « santé » et « tourisme »
- En collaboration avec les chargés de mission dont les thématiques sont associées

**Candidatures par lettre de motivation et CV à adresser par mail avant le 20 décembre 2023,  
à :**

M. Lalange, directeur adjoint du PNR Brenne  
Parc naturel régional de la Brenne  
Maison du Parc  
Hameau du Bouchet  
36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12  
info@parc-naturel-brenne.fr